

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL**

Continuité de la session ordinaire du conseil municipal tenue le 12 février 2007 ajournée au 19 février 2007 à 21 h à l'église.

Sont présents : **Michel Cochrane, district 1**
 Antonio Fortier, district 2
 Yvon Hudon, district 3
 Gilbert Thomassin, district 4
 Harmel L'Écuyer, district 5
 Raphaël Brassard, district 6

Formant quorum sous la présidence de *Monsieur Pierre Vallée, maire*.

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier M. Gaétan Bussières.

031-07 Levée de l'ajournement de la session ordinaire du 12 février 2007

À 21 heures, **il est proposé par M. le conseiller Michel Cochrane**
Et résolu :

Que soit levé l'ajournement de la session ordinaire du 12 février 2007.

Adoptée à l'unanimité

032-07 Ajout à l'ordre du jour

Il est proposé par M. le conseiller Michel Cochrane

D'ajouter les points suivants sous le point *affaires nouvelles* à l'ordre du jour de la session ordinaire du 12 février 2007 :

- Octroi d'un contrat pour la fourniture d'un système téléphonique central – TBL inc.
- Octroi du contrat pour la fourniture d'équipements de télécommunication sans fil (antennes) – Intersignal
- Dépôt de l'ouverture des soumissions pour les forages exploratoires et essais de pompage et octroi du contrat – Samson & Frères
- Octroi de contrat, entretien des luminaires – POLY ÉNERGIE INC.
- Octroi de contrat, études préparatoires, plans et devis et surveillance des travaux de mises aux normes de la rue du Centre – GÉNIO experts-conseils
- Octroi de contrat, études préparatoires, plans et devis et surveillance des travaux de mises aux normes de la rue du Colibri – GÉNIO experts-conseils
- Engagement de la Municipalité envers la résidence pour aînés
- Acquisition du terrain pour la résidence pour personnes aînées
- Acquisition d'une parcelle de terrain – rue St-Paul
- Acquisition de parcelles de terrains – construction du pont de la rivière aux Pins
- Nomination de Sabrina Thomassin à titre de coordonnatrice à la vie communautaire
- Nomination de Mélanie Blais à titre de coordonnatrice à la programmation

Que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

Ordre du jour

17. Levée de l'ajournement de la session ordinaire du 12 février 2007
18. Ajouts à l'ordre du jour
- Affaires nouvelles :**
19. Octroi d'un contrat pour la fourniture d'un système téléphonique central – TBL inc.
20. Octroi du contrat pour la fourniture d'équipements de télécommunication sans fil (antennes) – Intersignal
21. Dépôt de l'ouverture des soumissions pour les forages exploratoires et essais de pompage et octroi du contrat – Samson & Frères
22. Octroi de contrat, entretien des luminaires – POLY ÉNERGIE INC.
23. Octroi de contrat, études préparatoires, plans et devis et surveillance des travaux de mises aux normes de la rue du Centre – GÉNIO experts-conseils
24. Octroi de contrat, études préparatoires, plans et devis et surveillance des travaux de mises aux normes de la rue du Colibri – GÉNIO experts-conseils
25. Engagement de la Municipalité envers la résidence pour aînés
26. Acquisition du terrain pour la résidence pour personnes aînées
27. Acquisition d'une parcelle de terrain – rue St-Paul
28. Acquisition de parcelles de terrains – construction du pont de la rivière aux Pins
29. Nomination de Sabrina Thomassin à titre de coordonnatrice à la vie communautaire
30. Nomination de Mélanie Blais à titre de coordonnatrice à la programmation
31. Levée de la session

Adoptée à l'unanimité

033-07 Octroi du contrat pour la fourniture d'un système téléphonique central – TBL inc.

Il est proposé par M. le conseiller Harmel L'Écuyer

- Qu'un contrat au coût de 21 514,89 \$ (avant taxes) soit accordé à Téléphonie Bonne Ligne pour la fourniture d'un système téléphonique central.

Adoptée à l'unanimité

034-07 Octroi du contrat pour la fourniture d'équipements de télécommunication sans fil (antennes) – Intersignal

Il est proposé par M. le conseiller Harmel L'Écuyer

- Qu'un contrat au coût de 13 290,00 \$ (avant taxes) soit accordé à Intersignal pour la fourniture d'équipements de communication sans fil (antennes) pour relier les bâtiments municipaux.

Adoptée à l'unanimité

035-07

Dépôt de l'ouverture des soumissions pour les forages exploratoires et essais de pompage et octroi du contrat – Samson & Frères

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport d'ouverture des soumissions reçues pour les forages exploratoires et essais de pompage et indique que la soumission la plus basse conforme est celle de l'entreprise **SAMSON & FRÈRES au montant de 52 405 \$ (taxes exclues)**.

N ^o	NOMS	FORAGES EXPLORATOIRES (taxes exclues)	ESSAIS DE POMPAGE (taxes exclues)	MONTANTS TOTAUX (taxes exclues)
1	SAMSON & FRÈRES	41 085,00\$	11 320,00\$	52 405,00\$
2	LES FORAGES LBM INC.	41 960,00\$	11 990,00\$	53 950,00\$
3	FORAGES TECHNIC-EAU	42 430,00\$	12 240,00\$	54 670,00\$

Il est proposé par M. le conseiller Antonio Fortier

- d'octroyer le contrat pour les forages exploratoires et essais de pompages à l'entreprise **SAMSON & FRÈRES au montant de 52 405 \$ (taxes exclues)**;
- d'affecter le retour sur la taxe d'accise pour le paiement du contrat.

Adoptée à l'unanimité

036-07

Octroi de contrat, entretien des luminaires – POLY-ÉNERGIE INC.

Il est proposé par M. le conseiller Gilbert Thomassin

- Qu'un contrat au coût maximal de 20 401,35 \$ (avant taxes) soit accordé à POLY-ÉNERGIE INC. 660, avenue Royale, Beauport, (Québec) G1C 7B7 pour le service d'entretien des luminaires sur le territoire de la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval. Le contrat débute au 1^{er} avril 2007 pour se terminer au 31 mars 2010.

Adoptée à l'unanimité

037-07

Octroi de contrat, plans et devis et surveillance des travaux de mises aux normes de la rue du Centre – GÉNIO experts-conseils

Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard

- Qu'un contrat au coût maximal de 25 000 \$ (avant taxes) soit accordé à la firme d'ingénieurs GÉNIO experts-conseils, 290 rue Seigneuriale, Beauport, (Québec) G1C 3P8 pour la fourniture de services professionnels dans le cadre des travaux de mise aux normes de la rue du Centre (règlement n° 514-06) : Études préparatoires, plans et devis, surveillance bureau et surveillance chantier.

Adoptée à l'unanimité

038-07

Octroi de contrat, plans et devis et surveillance des travaux de mises aux normes de la rue du Colibri – GÉNIO experts-conseils

Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard

- Qu'un contrat au coût maximal de 14 000 \$ (avant taxes) soit accordé à la firme d'ingénieurs GÉNIO experts-conseils, 290 rue Seigneuriale, Beauport, (Québec) G1C 3P8 pour la fourniture de services professionnels dans le cadre des travaux de mise aux normes de la rue du Colibri (règlement n° 515-06): Études préparatoires, plans et devis, surveillance bureau et surveillance chantier.

Adoptée à l'unanimité

039-07

Engagement de la Municipalité envers la résidence pour aînés

Considérant que l'organisme « Comité provisoire, maison des aînés de Sainte-Brigitte-de-Laval» demande à la Municipalité de s'engager en principe sur certains points afin de répondre aux exigences de son projet de construction de logements sociaux pour personnes âgées;

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon

Que le préambule fait partie de la présente comme s'il y était ici au long reproduit.

Que ce conseil s'engage à :

- Donner une exemption de taxes foncières ou une subvention de fonctionnement équivalente au montant suivant :
 - 1 300 \$ par mois, pendant trois (3) ans soit trente-six (36 mois) équivalents à un montant 46 800 \$;
 - Que ce montant soit calculé dans le 15 % du financement à provenir du milieu.

Conditionnellement à la réalisation du projet et à l'acquisition du terrain tel que stipulé dans la résolution n° 040-07.

- Assumer les honoraires professionnels pour les estimés et les plans et devis préliminaires jusqu'à une concurrence de 10 000 \$, montant à être versé à Action Habitation, gestionnaire du projet.

Adoptée à l'unanimité

040-07

Acquisition du terrain pour la résidence pour personnes aînées

Attendu le projet de construction d'une résidence pour personnes aînées;

Attendu l'adoption de la résolution n° 039-07.

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon

- D'** acquérir de madame Cécile Auclair les lots 263-P, 262-1, 262-3, 263-19, 262-P, 262-4 et 263-16 pour la somme nominale d'un (1) dollar;
- Que** l'acquisition des lots énumérés soit conditionnelle à la réalisation du projet;
- D'** autoriser MM. le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires à la présente.

Adoptée à l'unanimité

041-07 **Acquisition d'une parcelle de terrain – rue St-Paul**

- Considérant que** que le lot 196-38-1 constituait l'assiette d'une rue projetée;
- Considérant que** suivant le bouclage entre les rues des Dunes et St-Jacques, il appert qu'il n'est plus nécessaire de préserver l'assiette du lot pour des fins de rues;
- Considérant que** monsieur Perron, propriétaire du lot 196-38-1 a manifesté le souhait de régulariser sa propriété en cédant la partie de terrain nécessaire pour respecter les normes de lotissement pour un rayon de courbure d'une rue.

Il est proposé par M. le conseiller Gilbert Thomassin

- D'** autoriser l'acquisition de la partie de terrain nécessaire pour la somme nominale d'un (1) dollar afin de faire respecter les normes de lotissement pour un rayon de courbure d'une rue;
- D'** assumer les frais d'arpentage ainsi que les frais de transfert de propriété;
- D'** autoriser MM. le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires à la présente.

Adoptée à l'unanimité

042-07 **Acquisition de parcelles de terrain – construction du pont de la rivière aux Pins**

Attendu le projet de réfection du pont de la rivière aux Pins.

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon

- D'** acquérir de monsieur Gilles Crépin les parcelles D, E, F et M (référence au plan de cadastre émis par Bernard Lemay, arpenteur-géomètre, en date du 19 janvier 2007) pour une somme de 2 838,00 \$ plus les poutres d'acier de l'ancien pont (5 H beam de 36 pieds de long par 30 pouces de haut, 5/8 de pouce d'épais);

D' acquérir d'Alex Coulombe Ltée la parcelle B (référence au plan de cadastre émis par Bernard Lemay, arpenteur-géomètre, en date du 19 janvier 2007) pour la somme nominale d'un (1,00\$) dollar. En contrepartie, la Municipalité s'engage à effectuer, sans frais, le déneigement du chemin d'accès menant à la source d'eau potable d'Alex Coulombe Ltée situé sur la rue du Puits, pour une période de deux (2) ans, soit les saisons 2006-2007 et 2007-2008 pour une valeur totale approximative de 3 000,00 \$;

D' acquérir de la famille Tremblay (Jacques, Claudette, Jocelyne, Lise, Raynald, Ghislain, Claude, Alain et Serge) les parcelles A et C (référence au plan de cadastre émis par Bernard Lemay, arpenteur-géomètre, en date du 19 janvier 2007) pour la somme de 3 493,00\$ pour l'ensemble des parcelles de terrain concernées;

D' autoriser MM. le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires à la présente.

Adoptée à l'unanimité

043-07 **Nomination de Sabrina Thomassin à titre de coordonnatrice à la vie communautaire**

Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard

Que ce conseil procède à la nomination de madame Sabrina Thomassin au poste de coordonnatrice à la vie communautaire, à titre d'employée permanente à temps complet selon les dispositions du Manuel de l'employé qui lui sont attribuables.

Adoptée à l'unanimité

044-07 **Nomination de Mélanie Blais à titre de coordonnatrice à la programmation**

Il est proposé par M. le conseiller Brassard

Que ce conseil procède à la nomination de madame Mélanie Blais au poste de coordonnatrice à la programmation, à titre d'employée permanente à temps complet selon les dispositions du Manuel de l'employé qui lui sont attribuables.

Adoptée à l'unanimité

045-07 **Levée de la session ordinaire**

Il est proposé par M. le conseiller Michel Cochrane

De lever la session ordinaire à 21 h 13.

Adoptée à l'unanimité

PIERRE VALLÉE,
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire-trésorier